

“ Sur les crédits de l'exercice en cours, pour l'administration de la justice, il a été payé \$10,000 pour les dépenses de l'année précédente, et cette somme manquerait pour acquitter les listes du 30 juin prochain, ce qui explique pourquoi nous demandons ce crédit supplémentaire.”

“ Il y a dans le département de l'instruction publique \$6,410 d'arrérages sur des achats de livres de récompense. Nous tenons à régler tous ces comptes, etc.

“ Il est demandé \$7,599.16 pour les *Institutions littéraires et scientifiques*. C'est pour payer des comptes pour l'impression des archives de la province que nous demandons cette somme. Nous voulons que l'ouvrage fait soit payé sans retard et faire disparaître le système des arrérages.

“ Le crédit voté pour les asiles d'aliénés est suffisant pour les dépenses de l'exercice en cours; mais on a pris sur ce crédit plus de \$15,000 pour acquitter les dépenses de l'exercice précédent, ce qui laisse un découvert auquel les \$13,000, demandées sont destinées à remédier, afin de ne pas laisser d'arrérages à la fin du présent exercice.”

(Voir Débats de la législature de Québec, par Desjardins (1887) pages 421, 422.)

On le voit : pour être juste et pour avoir une idée exacte des opérations de l'année 1886-87, il faudrait imputer à l'année 1887-88 les paiements des dettes contractées avant le 30 juin 1887, mais acquittées après cette date, comme on avait imputé à l'année 1886-87 les paiements des dettes contractées avant le 30 juin 1886, mais acquittées après cette date. Pour peu que M. Shehyn ait généralisé l'application de la méthode introduite par lui, cela a dû influer considérablement sur le résultat.

Outre cela, il faut se rappeler que dans les dépenses de l'année 1886-87 se trouvent comprises les sommes suivantes :

\$80,000, allocation extraordinaire en faveur de la colonisation, votée avec les mêmes explications qu'en 1885. J'en ai parlé il y a un instant.

\$50,000 pour les élections générales du 14 octobre 1886. C'est une dépense qui ne revient que tous les 5 ans.

\$30,690, montant dépensé (*par le gouvernement actuel*) pour la session de 1887 de plus que ce qui a été dépensé par le gouvernement Ross pour celle de 1886.

Il y a aussi les sommes dépensées en sus des crédits. Je n'hésite pas à dire que si le gouvernement actuel n'eût pas augmenté les dépenses inutilement depuis son avènement en janvier 1887 jusqu'au 30 de juin suivant, les crédits votés pour l'année 1886-87 auraient été suffisants. On a augmenté le nombre des employés publics, leurs salaires, etc.

Voilà pour les dépenses de 1886-87.

Disons maintenant un mot des recottes.

Je ne prendrai qu'un *item*; il suffira pour justifier les conclusions auxquelles je veux en venir.

Je parle des \$100,000 provenant du fonds des écoles communes.

C'est par un calcul du gouvernement Mercier que cette somme n'a pas été perçue avant le 30 juin 1887.